

Formulaire pour devenir membre de Projets Autochtones du Québec

Pour être admise comme membre, toute personne doit :

- a) être en accord avec la mission et les objectifs de Projets Autochtones du Québec;
- b) avoir signé un formulaire d'adhésion remis par l'organisme;
- c) être acceptée à ce titre par le conseil d'administration.

Les membres reçoivent les avis de convocation aux assemblées des membres de l'organisme, ont le droit d'assister à ces assemblées, d'y avoir un droit de parole et d'y voter. Ils sont éligibles comme membres du conseil d'administration de l'organisme, sous réserve du paragraphe 29.1 [des règlements généraux].

La mission

La mission de Projets Autochtones du Québec est d'offrir un service d'hébergement et des services d'intégration sociale adaptés aux cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui vivent dans des situations précaires ou en transition.

Les principaux objectifs de l'organisme sont de :

- a) offrir un refuge aux Autochtones ainsi que des services alimentaires et sociaux d'urgence afin de soulager la pauvreté au moyen de dons de bienfaisance;
- b) identifier les besoins et facteurs de risque de la communauté urbaine autochtone sur le plan de la santé physique et du bien-être;
- c) offrir des programmes et des services de réinsertion sociale adaptés à la culture autochtone au profit de la communauté;
- d) offrir en location des unités résidentielles destinées à des personnes, issues de la communauté autochtone, dont le revenu est faible ou modeste.

Je désire devenir membre de Projets Autochtones du Québec

Nouveau membre

Renouvellement

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____

À retourner au : 169, de la Gauchetière Est, Montréal, QC, H2X 1P7

OU par courriel : paq.adjointe@gmail.com